ADSEA 86

ADSEA 86
PÔLE PRÉVENTION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



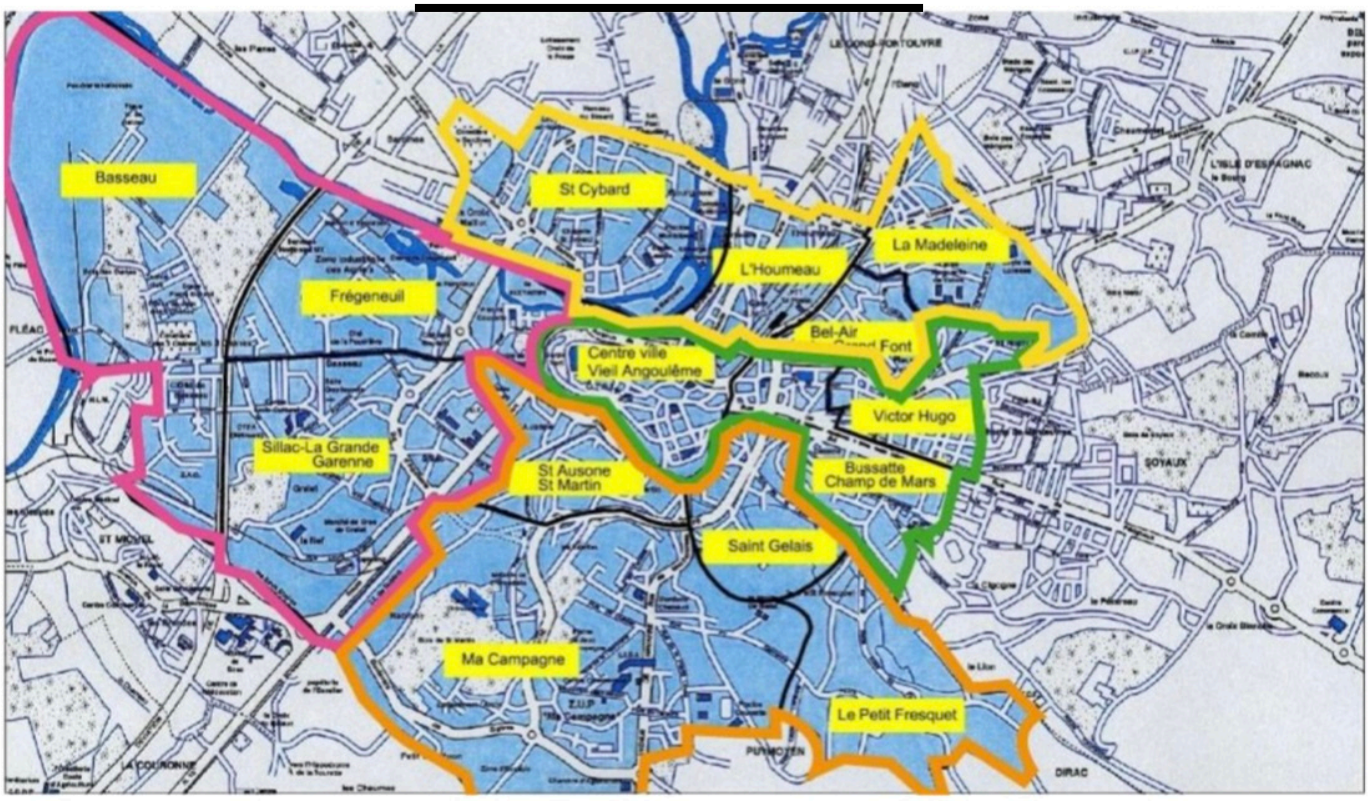
GRAND ANGOULÊME

QUARTIERS PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Depuis sa reprise par l'ADSEA en 2014, l'équipe de prévention spécialisée de Grand'Angoulême intervient sur 4 ensembles de territoires et sur 3 villes différentes (Angoulême, La Couronne et Soyaux) :

- Ma campagne (Angoulême) - Etang des moines (La Couronne)
- Basseau Grande Garenne (Angoulême)
- Bel-Air - La Grand Font (Angoulême)
- Champ de manoeuvre (Soyaux)

Carte des 4 secteurs et « quartiers » d'Angoulême

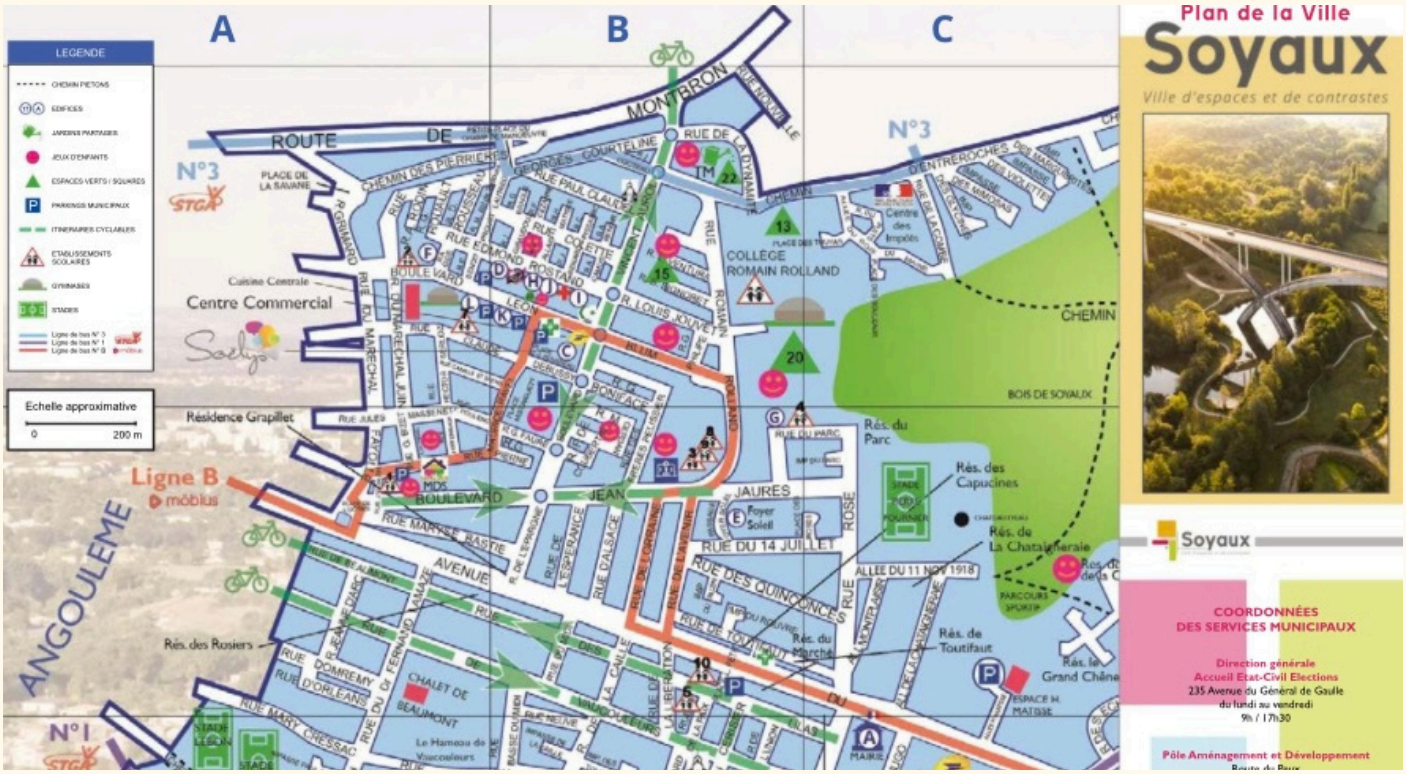


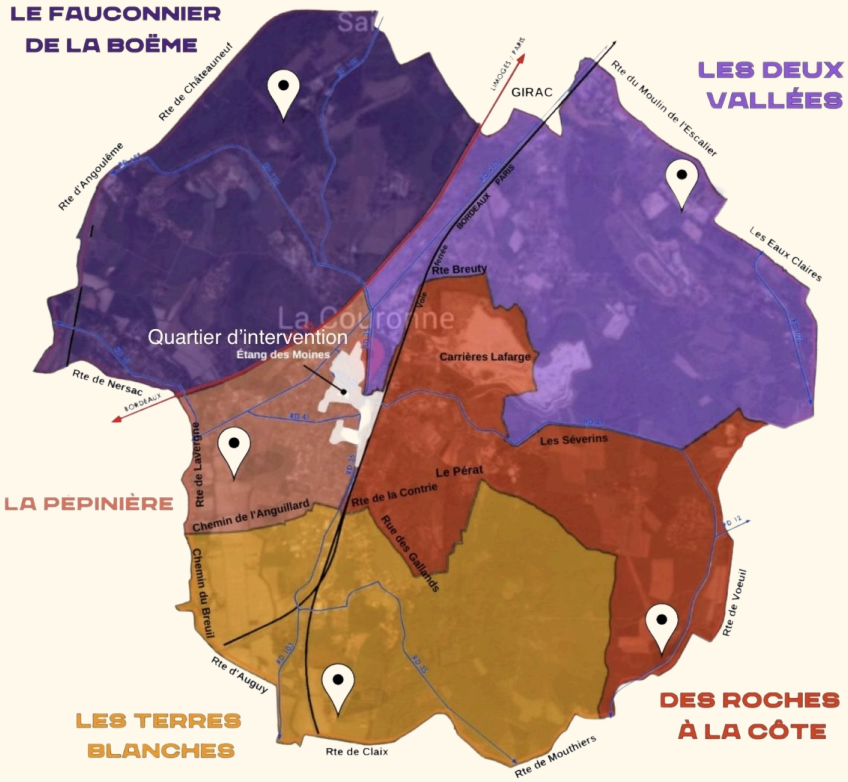
Source : *Ville d'Angoulême*

ÉDITO

L'année 2025 s'inscrit comme une période charnière pour le service de Prévention Spécialisée du Grand Angoulême.
Arrivée à la fin du mois de septembre, j'ai découvert un service fortement investi sur ses territoires d'intervention, mais également confronté à des difficultés internes significatives. Celles-ci ont révélé des fragilités dans les modes de fonctionnement ainsi qu'un besoin renforcé de structuration et d'accompagnement.
Il convient de rappeler avec clarté que la qualité de l'action en prévention spécialisée repose autant sur l'engagement des professionnels que sur le respect rigoureux d'un cadre éthique et institutionnel. Lorsque cet équilibre se trouve fragilisé, c'est à la fois le sens des missions et la lisibilité de l'action qui peuvent être remis en question.
Malgré ce contexte, les équipes ont maintenu leur présence auprès des publics, dans un environnement social particulièrement exigeant. Ce travail de terrain, souvent peu visible, demeure pourtant essentiel pour préserver le lien avec des jeunes et des familles en situation de vulnérabilité.
L'année a également été marquée par un contexte politique évolutif, accentuant les incertitudes. L'annonce, le 2 mars 2026, de la fermeture du service par les financeurs vient donner une perspective nouvelle à ce rapport. Elle renforce l'exigence de vigilance quant à la qualité de l'accompagnement assuré jusqu'à son terme, dans le respect des missions confiées.
Dans ce cadre, ma responsabilité a été de réaffirmer des repères clairs, de soutenir les équipes dans l'exercice de leurs missions, et de garantir la cohérence de l'action au regard des valeurs de la prévention spécialisée.
Un mouvement social interne, survenu entre fin octobre et début novembre, a par ailleurs complexifié la mise en œuvre des actions engagées pour consolider le fonctionnement du service.
Ce rapport d'activité rend compte, sans détour, d'une réalité faite de tensions, mais aussi d'une mobilisation constante pour répondre, autant que possible, aux besoins des publics accompagnés.
Je tiens à saluer l'engagement des professionnels qui, dans ce contexte exigeant et désormais marqué par une échéance, poursuivent leur mission avec sérieux et sens des responsabilités.

Claire COURRIEU
Directrice du pôle de prévention spécialisée
ADSEA 86





LA COURONNE
CHARENTE

SOMMAIRE

La prévention spécialisée
Qui accompagnons nous ? 1-2

L'activité en quelques chiffres
Répartition des jeunes 3-4

Origine de la rencontre
La situation actuelle
Les demandes initiales 5-6

Les différentes actions :
- *Les actions collectives*
- *Les différents types d'accompagnements individuels*

7-9

Les chantiers éducatifs et ses étapes
Les chantiers troc-loisirs 10-11

La prévention des rixes
Les projets solidaires 12-13

La prévention spécialisée c'est aussi...
Le partenariat 14

15-17

La veille professionnelle
Les événements indésirables
Les plaintes et réclamations
La composition de l'équipe
L'absentéisme

Les partenaires financiers et opérationnels 18-19

PRINCIPES D'ACTION DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La libre adhésion du public et de l'éducateur

Une relation librement choisie (Arrêté du 4 juillet 1972). Un temps nécessaire à la création d'une relation de confiance, chacun est libre d'adhérer, d'ignorer, ou de refuser la relation, c'est le véritable moteur du changement à venir chez le jeune.
Une démarche éducative par sollicitation continue des jeunes.

L'approche non institutionnelle

Des pratiques supplétives répondant ponctuellement aux besoins des jeunes ou s'inscrivant dans la durée. Une recherche systématique d'autonomie de la pratique ou un passage de relais vers le droit commun. Un espace de travail singulier (la rue) entre des jeunes et des institutions, qui demande des compétences éprouvées.
Un questionnement permanent du service pour ne pas institutionnaliser la pratique et la présence sur les territoires.

Le respect de l'anonymat

Un engagement éthique du service de ne pas délivrer d'informations à l'extèrieur, sauf consentement du jeune et/ou sa famille.
Un processus d'accompagement qui conduit "l'anonyme" à devenir un citoyen.

Le mandat global de territoire. Principe cardinal (approche globale)

La désignation d'un espace cohérent (habitat et mobilité des jeunes) où s'exerce la politique publique.
La Prévention est une ressource en matière d'observation, d'expertise et de protection par ses méthodes d'intervention. Un acteur de liaison et de construction de réponses éducatives et sociales, y compris partenariales.

Le support associatif

Une certaine neutralité de l'approche, un large réseau d'acteurs associatifs et sportifs.
Une grande capacité de recrutement (droit privé) et des formations spécifiques.
Une souplesse budgétaire liée à une organisation des règles comptables.
Une contribution à plusieurs politiques publiques.

Le travail en partenariat

Une nécessité pour accompagner le jeune vers le droit commun * . Un renforcement du caractère éducatif des actions.
Le service est en recherche permanente d'un environnement coordonné, clairement identifié entre les acteurs, Le fondement d'une pratique de prévention cohérente et de qualité passe nécessairement par des actions complémentaires les unes des autres.

La fonction "Ressource" du service :

Les équipes de prévention interviennent sur tous les secteurs prioritaires de la ville ; cette réalité permet au service d'avoir une analyse globale et une connaissance de chaque quartier et de ses habitants ; Les éducateurs possèdent tous un diplôme de travailleur social. Ils ont parfois des compétences croisées en animation, activités physiques et sportives, santé et réductions des risques, interculturelles, en développement social ou culturel.
Le service est une ressource que les partenaires (associations, collectivités, institutions, Etat) peuvent activer.
La Prévention Spécialisée a une connaissance fine de la jeunesse et de ses difficultés ainsi qu'une lecture permanente et réactualisée des territoires prioritaires. Elle met en oeuvre des méthodes de travail atypiques (aller vers les publics par le travail de rue, interventions à des horaires décalés dans les espaces publics).
Cette dimension d'expertise peut être activée ponctuellement par le milieu rural (analyse de problématiques de groupe de jeunes, sensibilisation aux méthodes d'intervention-travail de rue/animation de rue).
Elle participe à la mise en oeuvre de plusieurs politiques publiques.

Des principes "actifs"

Ces principes singuliers permettent de participer au règlement des problèmes individuels rencontrés par les enfants les jeunes de 10 à 25 ans en voie de marginalisation ou en rupture .
C'est la pratique croisée de ces principes par les éducateurs qui donne corps, sens et efficacité à la prévention spécialisée, en complétant l'existant(ASE, action sociale, éducation populaire, santé...)
Ancré sur un territoire défini, le temps long partagé avec les jeunes et les familles permet à l'éducateur de s'implanter sur un territoire défini.
Il est un des adultes de référence sur le quartier où il intervient.

Un travail individuel, collectif et sur le milieu, efficace dans la durée :

Des équipes d'éducateurs de rue en immersion sur les territoires qui établissent des liens de confiance avec les jeunes, les parents et les habitants sur Grand Angoulême :
Des éducateurs disponibles, structurants qui permettent à des jeunes en difficulté de se confronter par le débat, l'analyse et l'action à leur environnement.
Des accompagnements individuels alliés à des actions collectives de prévention.
Des actions de territoire qui produisent des effets vertueux pour les jeunes, les habitants ;
Des éducateurs qui adaptent des pratiques aux nouveaux besoins repérés.

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN QUELQUES CHIFFRES

Qui accompagnons-nous ?

En 2025, l'équipe de prévention spécialisée de Grand' Angoulême a accompagné **873 jeunes (**dont 55 pour la première fois) et a ainsi été au contact de **39 familles de plus que l'année dernière.**
La tranche d'âge la plus représentée et celle des **18-21 ans**, que l'on appelle également "jeunes majeurs".
Ce sont principalement des hommes mais la part de femme n'est pas négligeable puisqu'elle représente 32 % (en augmentation notable depuis 2024)

C'est principalement par la présence sociale que la première rencontre se fait et qu'elle permet parfois ensuite d'avancer jusqu'à un accompagnement individuel régulier (PAEI).



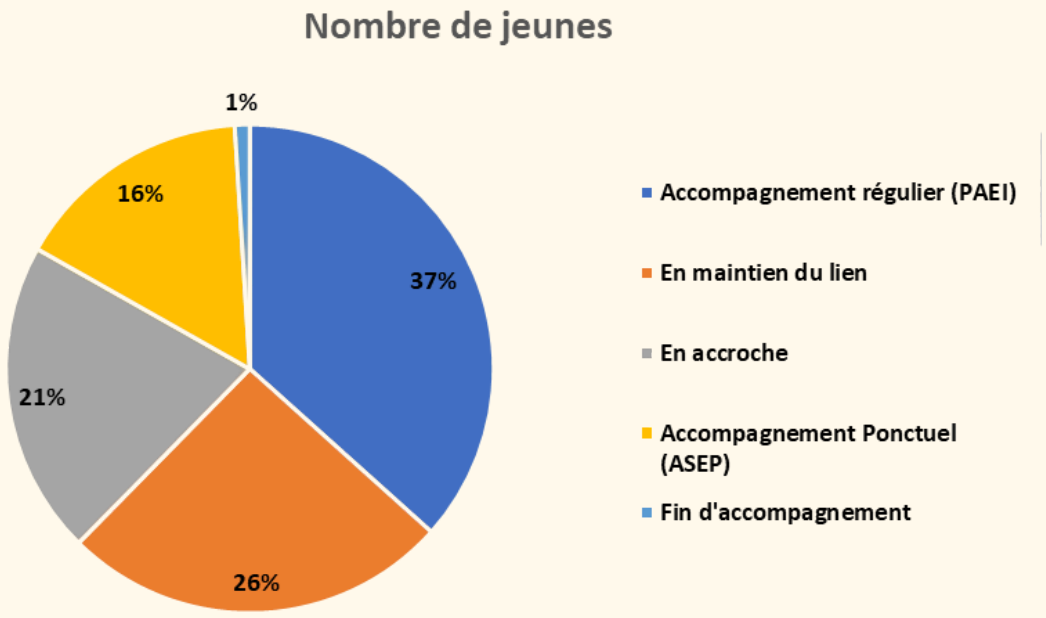
873
jeunes connus du service

dont

55
nouveaux jeunes en 2025

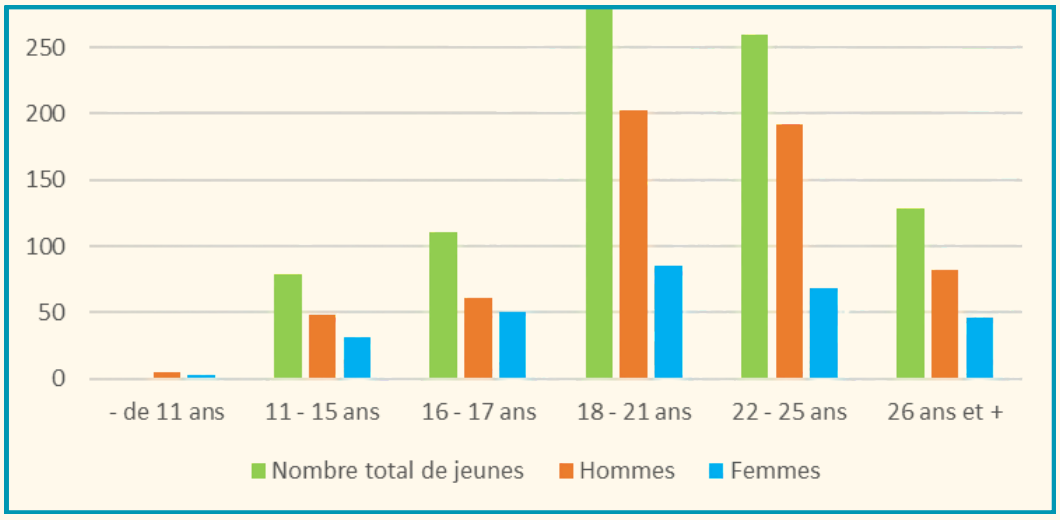
soit

39
familles de plus que l'an dernier



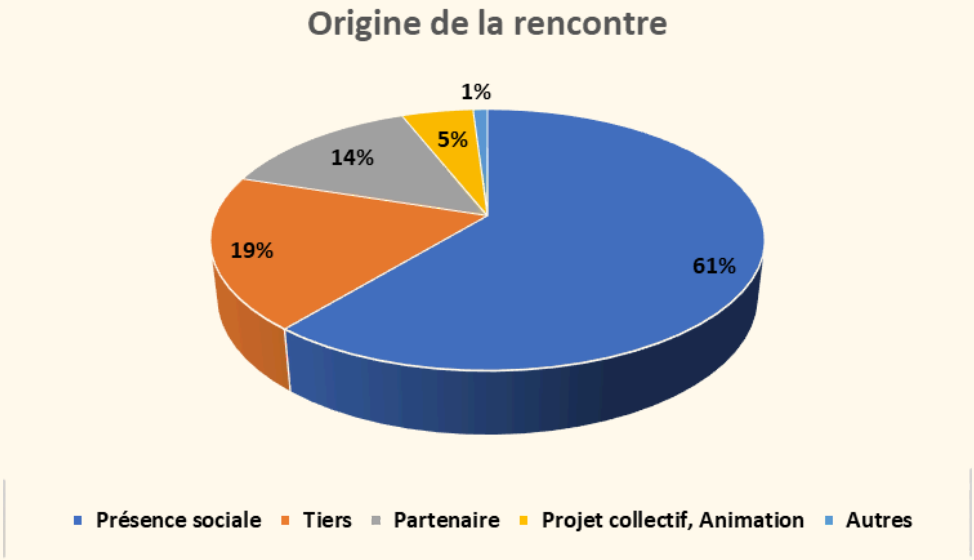
L'accompagnement est davantage marqué par un suivi au long cours : accompagnement régulier et maintien du lien mais il peut arriver que l'accompagnement soit ponctuel (démarche administrative) et suffisant pour ramener le jeune vers une autre structure de droit commun qui prend ensuite le relai.

Répartition des jeunes par tranches d'âge

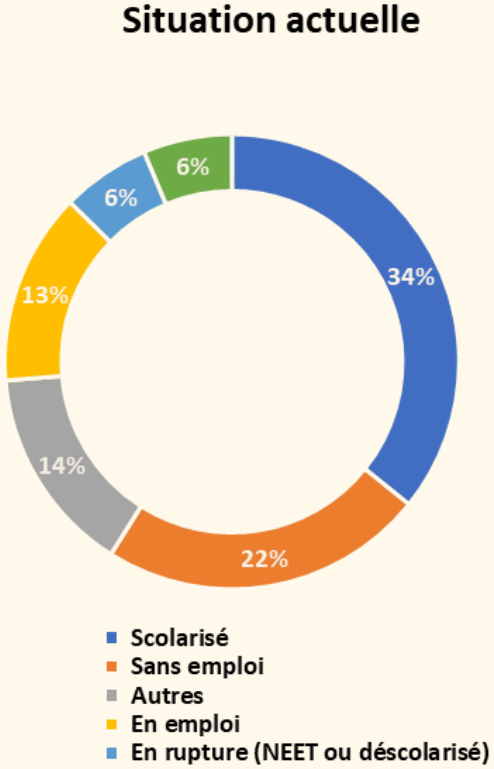


L'accompagnement concerne davantage les tranches d'âge de 18-25 ans mais cela permet d'atteindre les plus jeunes car les éducateurs accompagnent la fratrie toute entière.

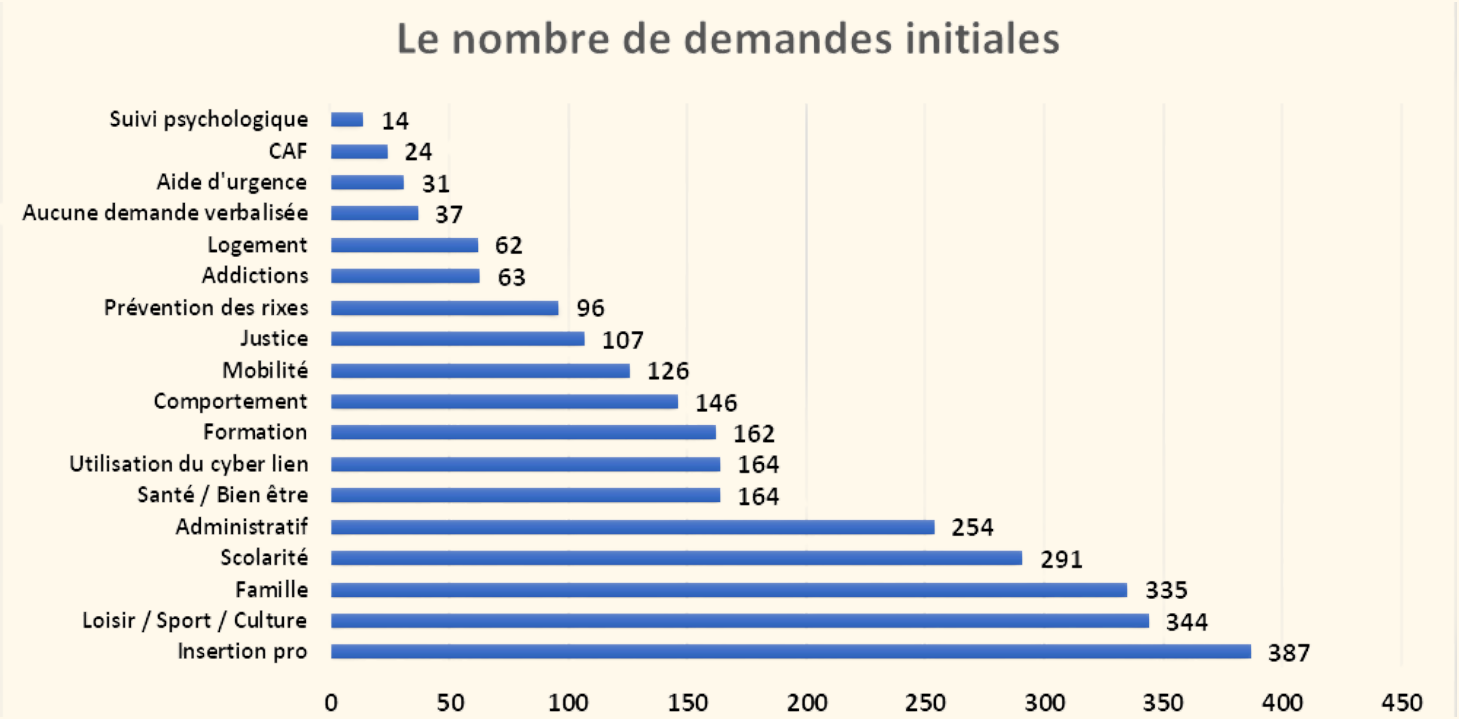
DONNÉES



La présence sociale par le travail de rue est le mode d'entrée en relation privilégié en prévention spécialisée à Grand Angoulême. Il représente 82% des rencontres des jeunes accompagnés ce qui justifie de facto l'appellation « Educateurs de Rue » et qui distingue cette intervention des autres dispositifs de protection de l'enfance avec lesquels le service travaille en partenariat.



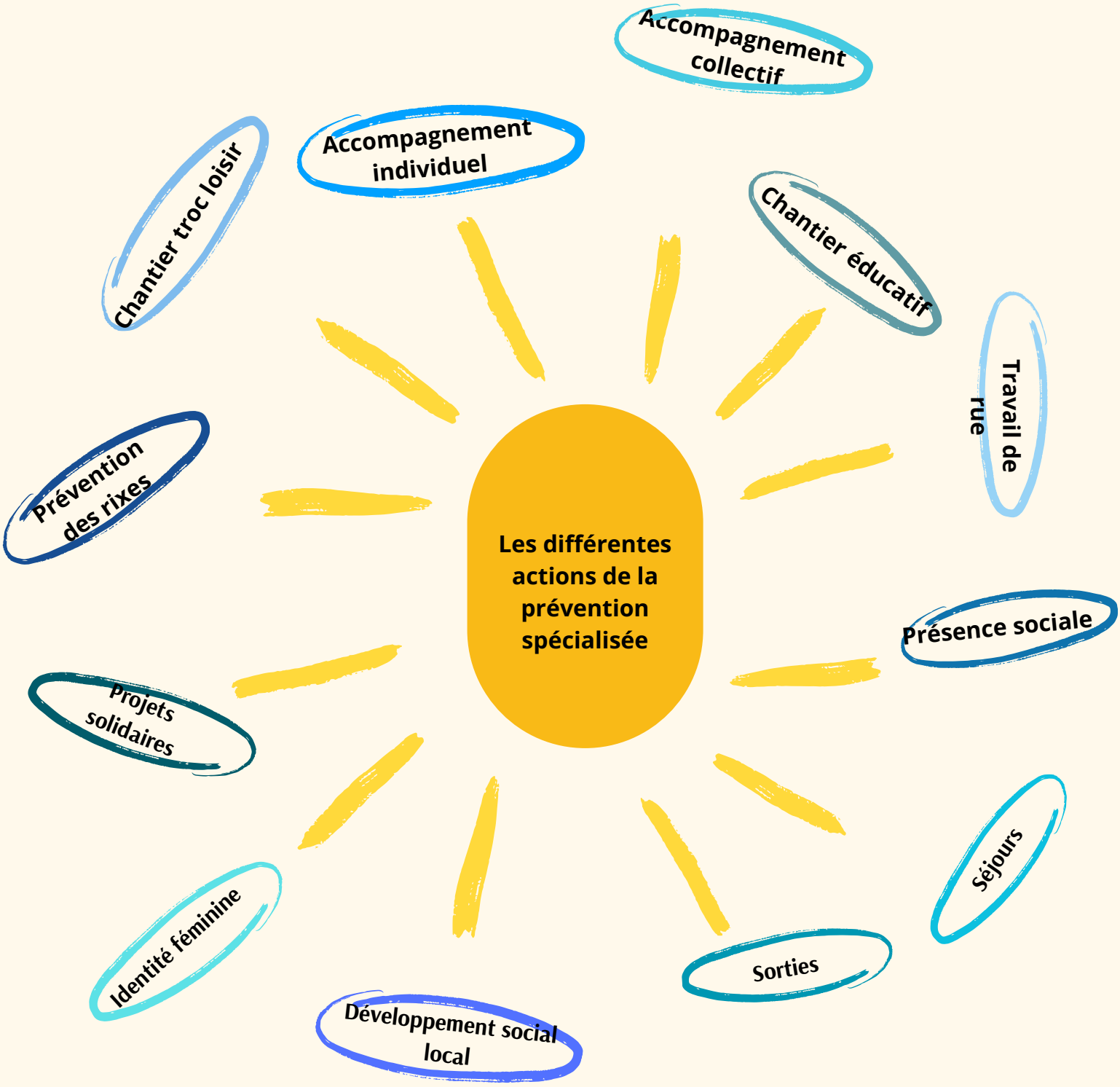
Près d'un jeune sur deux connus du service de prévention spécialisée suit une scolarité, mais rencontre des difficultés pour la maintenir. Le travail des éducateurs consiste alors à proposer un étayage éducatif pour sécuriser ce parcours tout en soutenant la famille dans l'exercice de ses droits et devoirs.



Les sollicitations initiales des jeunes portent principalement sur l'insertion professionnelle pour les 18-21 ans, tandis que les 10-17 ans expriment davantage de besoins liés à la scolarité, ainsi qu'à l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et à la culture.
Les demandes d'accompagnement en lien avec les difficultés familiales et le soutien à la parentalité apparaissent dans un second temps, soulignant l'importance d'accompagner les parents dans l'exercice de leurs droits et de leurs responsabilités.
Viennent ensuite les besoins relatifs à l'accès aux droits, à l'orientation vers la formation, ainsi que des problématiques liées au comportement, à la santé, à la mobilité ou encore à la justice.
Par ailleurs, on observe l'émergence de situations liées à des phénomènes de rixes, qui tendent à restreindre les déplacements des jeunes et à les enfermer dans leur territoire. Ces dynamiques peuvent impacter significativement leurs parcours scolaires ou professionnels.
Face à ces situations, les éducateurs mobilisent une diversité d'outils éducatifs et s'appuient sur les ressources partenariales afin de prévenir et contenir ces phénomènes.

LES ACTIONS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée s'appuie sur des nombreux outils dont la variété est une condition pour s'adapter au public et trouver un moyen d'entrer en contact, de maintenir le lien ou de nourrir l'accompagnement.



NOS ACTIONS COLLECTIVES



- SÉJOURS — 14 — 5 JEUNES DIFFÉRENTS
- CHANTIERS LOISIRS — 7 — 20 JEUNES DIFFÉRENTS
- SORTIES/ACTIVITÉS AVEC LES FILLES — 4 — 9 JEUNES FILLES DIFFÉRENTES
- ACTIVITÉS CULTURELLES — 4 — 9 JEUNES DIFFÉRENTES
- LES DIFFÉRENTES SORTIES — 3 — 10 JEUNES DIFFÉRENTS
- ACTIVITÉS SPORTIVES — 3 — 10 JEUNES DIFFÉRENTS
- PROJETS INTER-QUARTIER - SOLIDAIRE ET BILAN — 4 — 18 JEUNES DIFFÉRENTS

NOS ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

- DÉMARCHES ET LA SANTÉ — 98 — 49 JEUNES DIFFÉRENTS
- LES ENTRETIENS ET VISITES À DOMICILE — 57 — 34 JEUNES DIFFÉRENTS
- ORIENTATION — 14 — 10 JEUNES DIFFÉRENTS
- MEDIATION JUSTICE — 10 — 7 JEUNES DIFFÉRENTS

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



CHANTIERS ÉDUCATIFS

Les chantiers éducatifs s'inscrivent pleinement en amont des dispositifs d'insertion professionnelle. Ils visent avant tout à accompagner l'évolution des comportements et à prévenir les risques d'exclusion ou de marginalisation, davantage qu'à répondre directement à un objectif d'insertion professionnelle.
Intégrés dans une démarche éducative globale, ils constituent un levier particulièrement pertinent en articulation avec le travail de prévention mené par les équipes. Fondés sur les principes d'intervention de la prévention spécialisée — libre adhésion, absence de mandat, respect de l'anonymat et inscription dans une relation de confiance —, ils permettent d'instaurer un cadre sécurisant et progressif, propice à l'engagement des jeunes.
Ces espaces offrent ainsi une première expérience structurante, favorisant l'apprentissage des règles, la responsabilisation, le rapport au collectif et la valorisation des compétences. Ils permettent également de travailler sur des dimensions essentielles telles que l'estime de soi, la régularité, l'engagement et le respect des consignes, autant de prérequis indispensables à toute démarche d'insertion.
Cet outil répond à la fois aux attentes exprimées par les jeunes et aux réalités sociales et financières, souvent marquées par la précarité. Il constitue, pour certains, une première étape vers une remobilisation plus large, en s'appuyant sur des supports concrets et adaptés à leurs parcours.

Ville d'Angoulême Soyaux et La Couronne

7 Chantiers
21 Jeunes

- Manutention montage chalet en bois
- Préparation de la décoration de Noël
- Peinture de murs et de marches Ecole R. DEFARGE
- Embellissement mur de la poste
- Peinture préau Ecole J. FERRY
- Désherbage manuel des massifsde fleurs
- Ponçage et peinture des rambardes chemin des demoiselles

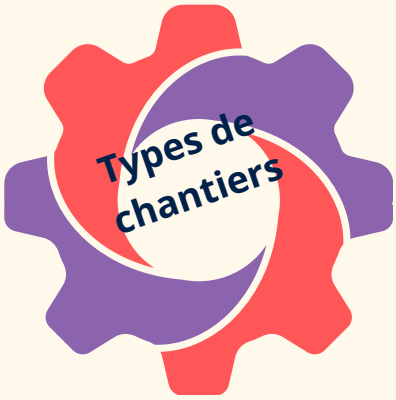
LOGELIA

1 Chantiers
2 Jeunes

- Peinture Hall d'immeuble

CHANTIERS TROC-LOISIRS

Le dispositif des chantiers « trocs loisirs » repose sur une démarche éducative fondée sur l'échange : les jeunes s'engagent dans des actions à utilité sociale en contrepartie d'un accès à des activités de loisirs, sans contrepartie financière.
Le public est repéré dans le cadre du travail de rue et du suivi éducatif menés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les chantiers sont ensuite coconstruits avec les jeunes, afin de favoriser leur adhésion, leur implication et leur responsabilisation.
Chaque action se déroule dans un cadre structurant et sécurisant, assuré par un ou plusieurs éducateurs. Une attention particulière est portée à la mixité, à l'égalité entre les participants, ainsi qu'à l'adaptation des modalités d'intervention aux contraintes scolaires ou professionnelles des jeunes.
Un suivi est mis en place tout au long du chantier, permettant d'apprécier l'implication des participants, leur capacité à respecter les consignes, ainsi que leur évolution dans les processus de socialisation.
Enfin, la durée volontairement courte des chantiers vise à créer une dynamique de remobilisation rapide. Le travail en groupe, privilégié dans ce cadre, favorise la coopération, l'émulation et le développement des compétences sociales.



- Nettoyage et entretien des espaces publics et scolaires
- Rénovation et peinture
- Actions solidaires et participation à des événements
- Tenue de stands et buvettes lors de manifestations
- Actions environnementales et écologiques

- **Communes et services municipaux**
- **CCAS et maisons de services au public**
- **Association locales et cluvs sportifs**
- **Structures éducatives et culturelle**



PRÉVENTION DES RIXES

OBJECTIFS

- Déconstruire les dispositions normatives et imaginaires des affrontements entre bandes de jeunes des quartiers du Grand Angoulême.
- Comprendre les causes sous-jacentes à ces affrontements pour enrayer les dynamiques négatives générant des tensions entre groupes de jeunes, en proposant des actions mobilisatrices positives (activités socio-sportives).
- Tenter de détourner, de canaliser et de valoriser les ressources dont disposent ces jeunes par la mise en place de séjours inter-quartiers et de projets solidaires.
- Créer une histoire commune entre jeunes, la finalité étant de désamorcer ce qui anime les tensions au quotidien.
- Leur permettre d'utiliser des activités physiques et sportives de conflictualisation positive sans objectif de compétition (escalade, canyoning, musculation...).
- Gérer les conflits en dehors de l'environnement dans lequel les jeunes sont assignés et se sentent en confiance et parfois dans la toute-puissance.
- Faire évoluer les représentations négatives que ces jeunes se portent mutuellement.

102
Actions ont été menées
dans
la prévention des rixes
avec
37 jeunes
de différents quartiers

LES PROJETS SOLIDAIRES

Fête de fin d'année
Distribution et confection de pochons de chocolats
Tenue d'un stand de pop corn et barbe à papa

Repas solidaire : Confection et distribution de repas rélalisés par les habitants

Vivre ensemble
Laïcité
Partage
Solidarité
Interquartiers
Acceptation de l'autre
Entraide
Valeurs citoyennes

Journées festives en direction des habittants

Accompagnement à la mise en œuvre d'actions portées par les jeunes et les familles en soutien aux différentes causes humanitaires

LE PARTENARIAT À GRAND ANGOULÊME

C'EST 43 PARTENAIRES SOLLICITÉS DANS 236 ACTIONS



LES EI/EIG ET LES RÉCLAMATIONS



Le dispositif d'évènement indésirable ou d'événement indésirable grave est une procédure associative instaurée en 2017 et s'inscrivant dans le cadre de l'arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales.
Depuis son instauration un seul évènement a été signalé, en 2022 et aucun donc en 2025.
C'est pourquoi une démarche de sensibilisation, portée par la responsable qualité a été programmée pour l'année 2025 ais au vu des absences des salariés, cette démarche n'a pas pu être honoré.

De même, on constate, qu'aucune réclamation n'a eu lieu en 2025, tout comme en 2024 bien qu'un dispositif existe et qu'une adresse mail dédiée soit instituée pour tous les Pôles de l'ADSEA.
La communication, a travers des affiches et des cartes a même été renouvelée en cours d'année 2023.
Mais cette procédure s'avère peu investie et les réclamations sont plutôt portées de manière orales au quotidien et traitée en suivant sans que cela ne soit formalisé.
Il convient donc de travailler sur ce point en 2024.



LA VEILLE PROFESSIONNELLE

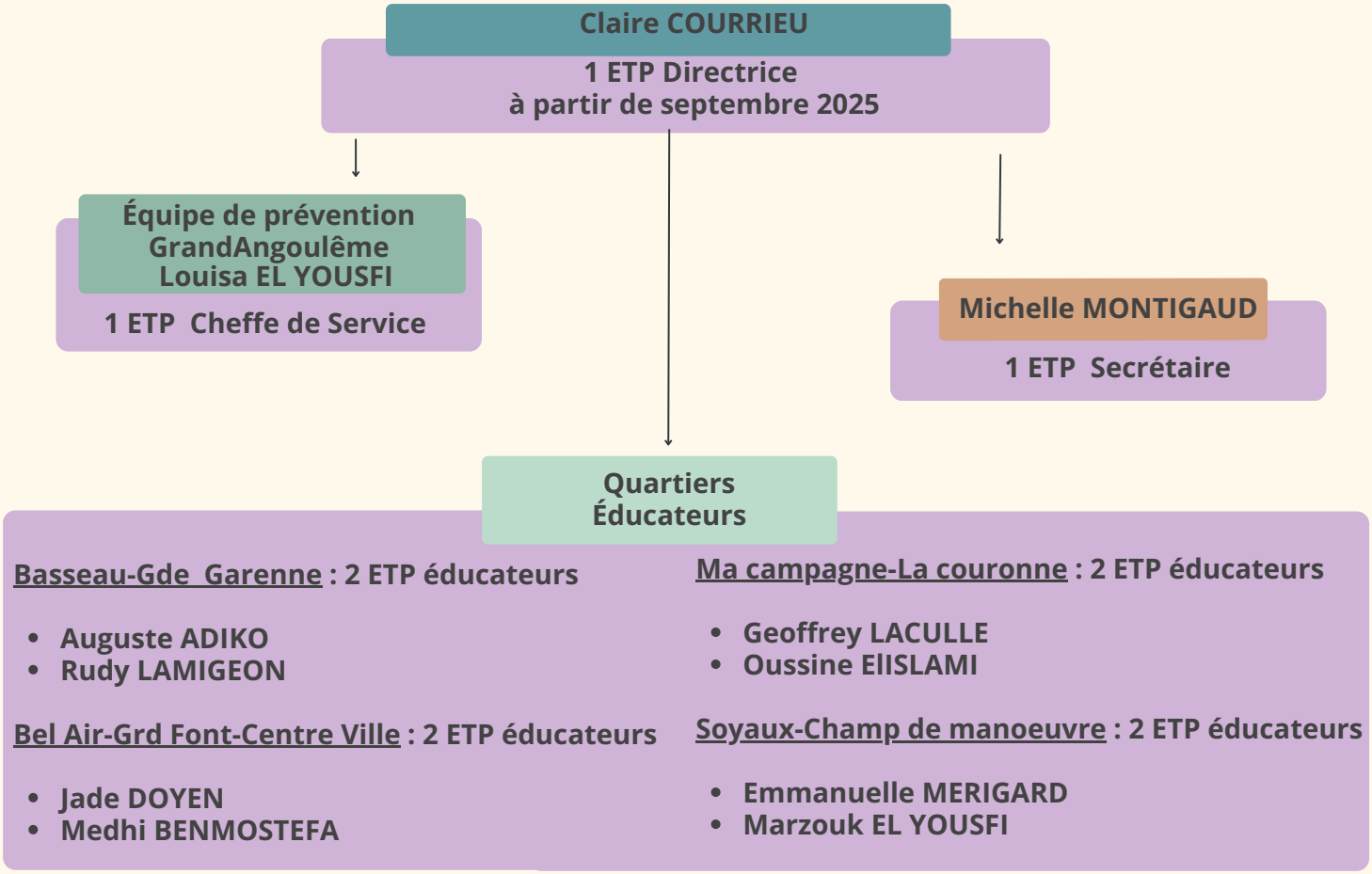
L'action des professionnels dans les quartiers au plus près des populations les plus défavorisées requiert un engagement important qui doit être soutenu et contrebalancé par des temps de distanciation et de réflexion.
Pour cela les espaces de formation et d'analyse de la pratique sont indispensables.
Il s'agit également d'assurer la sécurité des équipes du public, puisque les professionnels sont amenés à encadrer des groupes et des activités

Formation TRAJECT

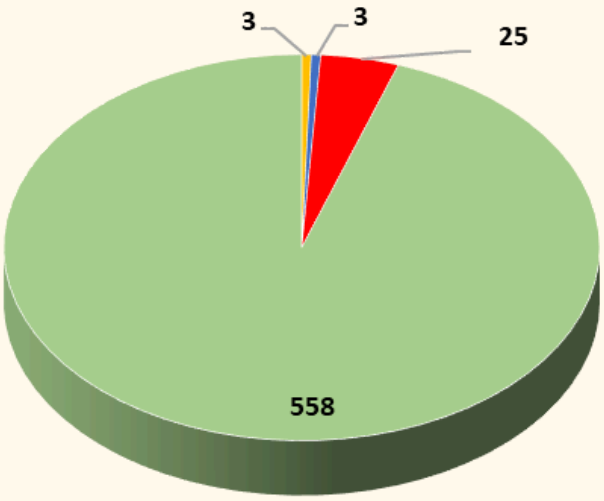
Analyse de la pratique

Être éducateurs à la Prévention fondamenteaux pour les nouveaux arrivants

ORGANIGRAMME



RESSOURCE HUMAINE : ABSENTÉISME



Congés enfants malades

Congés évènements familiaux

Jours congé paternité et accueil enfant

Jours d'absence maladie

En 2025, le volume total d'absentéisme s'élève à 558 jours calendaires. Le taux d'absentéisme pour maladie est de 11%. Ce taux est considéré comme élevé mais a plusieurs niveaux d'explication. L'analyse met en évidence une répartition inégale des absences, principalement concentrée sur un nombre limité de situations individuelles.
Les absences de longue durée constituent l'essentiel du volume annuel et expliquent la majeure partie de l'absentéisme observé selon deux dynamiques distinctes :

1. Des absences longues à caractère individuel

La majorité des jours d'absence est liée à deux situations principales :

- le départ du directeur, absent sur une période longue jusqu'à fin janvier
- un salarié éducateur, ayant connu un arrêt prolongé en début d'année
- un salariée secrétaire qui a elle seule représente 42% de l'absentéisme

Ces trois situations concentrent une part significative de l'absentéisme annuel et constituent le principal facteur d'impact organisationnel.

2. Des absences conjoncturelles en fin d'année

Une augmentation des absences est observée sur les mois de novembre et décembre, dans un contexte de mouvement social.
Ce phénomène concerne au démarrage principament 3 salariés fin 2025 (dont la cheffe de service), mais a eu par la suite un effet "boule de neige".
Ces absences restent limitées au regard du volume annuel global et s'inscrivent dans une temporalité courte.

L'année se décompose en trois phases :

- Janvier à juin : niveau d'absentéisme soutenu, principalement lié à des arrêts longs individuels ;
- Juillet à octobre : phase de stabilisation avec une diminution des absences ;
- Novembre à décembre : hausse ponctuelle en lien avec le contexte social.

Il convient de souligner que cette dernière période, bien que visible, représente une part minoritaire de l'absentéisme annuel.
Malgré le contexte de fin d'année, l'activité a été maintenue sans perturbation majeure.
L'organisation mise en place, combinée à l'anticipation des absences longues et à la mobilisation des équipes, a permis d'assurer la continuité de service. Le pic d'absentéisme observé en fin d'année n'a donc pas eu d'impact significatif sur le fonctionnement global.

L'analyse met en évidence :

- une concentration de l'absentéisme sur des situations individuelles longues ;
- un impact organisationnel principalement lié à ces absences prolongées ;
- un épisode conjoncturel de fin d'année maîtrisé dans ses effets.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DE LA CHARENTE

La Couronne
Commune de la Charente

Soyaux
Ville d'espaces et de contrastes

Angoulême

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

France Travail

GrandAngoulême

Centre Socio-Culturel Flep

Flep et Sportif de Soyaux

AJ

Ministère de la Justice – Liberté Égalité Fraternité

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse – Liberté Égalité Fraternité

CCI Angoulême – Toujours là pour vous !

Afpa

Ministère de la Justice – Liberté Égalité Fraternité

aplb – accueille reconstruire

Aisd'Emploi – Emploi · Insertion

afus 16

MJC Mosaïque

mds

e2c Charente et Poitou

Mission Locale Arc Charente – Nouvelle-Aquitaine

Secours Populaire Français

CSCS-MJC Rives de Charente – Soumoulou, Saint-Yrieix, Angoulême – Centre social culturel et sportif – Maison des jeunes et de la culture

CIJ info jeunes

Angoulême Solidarité

Le Colibri – csc: La Couronne

Remise en Jeu

OMEGA médiation sociale

Emmaüs France

Boutique Solidarité – Fondation Abbé Pierre – L'Eclaircie

P 20 CCAS Angoulême

Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur

Angoulême Festival Bande Dessinée

ancv

Banque Alimentaire de la Charente

Dordogne et de Feu SA-XV Charente Rugby – Association

Région Nouvelle-Aquitaine

CHCC – Centre Hospitalier Camille Claudel – EPSM Charente